

Commerce illicite du tabac

Profits illégaux et danger public

ACTION POUR UNE ENFANCE SANS TABAC

OCTOBRE 2008

Compréhension du commerce illicite

Les grands perdants dans le monde

**L'implication des fabricants de tabac dans
le commerce illicite**

La lutte contre le commerce illicite

I. INTRODUCTION

Des centaines de milliards de cigarettes « se volatilisent » chaque année des circuits du commerce légal vers le marché noir,¹ et la contrefaçon de cigarettes connaît une croissance régulière, au grand détriment de la santé publique et des économies nationales.

De la Chine au Royaume-Uni, du Canada au Brésil, le commerce illicite des produits du tabac est omniprésent aux quatre coins du globe. Et ce, à tel point qu'il représentait selon les estimations 10,7 % du total des ventes mondiales en 2006, soit 600 milliards de cigarettes,² et que les cigarettes seraient le produit légal le plus fortement touché par le trafic illicite dans le monde.³

Sur le plan humain, l'impact est grave. La contrebande de marques originales ou de contrefaçons offre des cigarettes meilleur marché. Ces cigarettes peu onéreuses attirent les jeunes et d'autres nouveaux clients ; elles dopent les ventes et la consommation et rendent l'arrêt du tabac plus difficile pour les fumeurs. En conséquence, le commerce illicite participe régulièrement de l'augmentation des coûts des soins de santé, des pertes de productivité chez les travailleurs, et du fardeau de plus en plus lourd des décès liés à l'usage du tabac dans le monde : 5,4 millions de morts chaque année et, selon les prévisions, 8 millions de décès annuels d'ici à 2030.⁴

Le préjudice économique est lui aussi considérable. Pour les gouvernements, les pertes annuelles en termes de recettes fiscales résultant de la contrebande de cigarettes de marque sont estimées entre 40 et 50 milliards de dollars américains,⁵ et les pertes générées par le trafic de contrefaçons se chiffrent en milliards supplémentaires.⁶ En outre, ce phénomène mine les efforts des stratégies de santé publique ; les commerces honnêtes se voient confrontés à une concurrence déloyale ; et la sécurité publique est menacée lorsque les profits illégaux sont utilisés pour soutenir le crime organisé et même des réseaux terroristes.⁷

Pour épargner des vies et économiser des milliards de dollars, d'importants efforts doivent être déployés à l'échelle internationale afin d'éliminer le commerce illicite du tabac. Une première action est en marche. Les Parties de la Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT), un traité international entré en vigueur en 2005, cherchent à négocier un traité visant à mettre un terme au commerce illicite.

Ce document comprendra une introduction au commerce illicite du tabac ; il discutera ses causes et ses impacts et explorera différentes méthodes pour lutter contre ce phénomène.

GLOSSAIRE

COMMERCE ILLICITE DU TABAC. Il s'agit d'une pratique ou d'une activité prohibée qui implique la production, l'expédition, la distribution, la réception, l'achat et la vente de produits. Les principaux types de commerce illicite incluent notamment :

LA CONTREBANDE À GRANDE ÉCHELLE. Elle implique souvent des organisations criminelles et correspond au transport, à la distribution et à la vente de quantités énormes de cigarettes, en éludant généralement les taxes. Elle suppose souvent la diversion de chargements entiers de conteneurs, contenant chacun près de 10 millions de cigarettes, des circuits du commerce légal. La valeur marchande des cigarettes étant élevée par rapport à ses coûts de transports, les contrebandiers à grande échelle peuvent réaliser des profits considérables.

En règle général, le tabac est acheté par des commerçants non officiels lorsqu'il est en transit entre son pays d'origine et sa destination officielle, au moment où les droits de douane, les droits d'accise et les taxes sur la valeur ajoutée sont temporairement suspendus dans un système visant à faciliter les échanges commerciaux.

LA CONTREBANDE À PETITE ÉCHELLE OU « BOOTLEGGING ». Il s'agit de la contrebande par des individus ou des petits groupes de personnes de quantités plus faibles de cigarettes, généralement sur de plus courtes distances. Les cigarettes sont souvent achetées dans des juridictions appliquant des taxes faibles et revendues de l'autre côté de la frontière dans des régions où la fiscalité est plus élevée, dans des quantités supérieures aux quotas douaniers autorisés.

On appelle **FABRICATION ILLÉGALE** la fabrication d'un produit du tabac en violation de la loi, que ce soit pour une question de taxation ou de licence. La **CONTREFAÇON**, à savoir la fabrication de faux produits du tabac sous une marque sans l'accord du propriétaire de cette marque, est une forme de fabrication illégale. C'est la catégorie de commerce illicite qui connaît la croissance la plus fulgurante.

Une autre forme de fabrication illégale est la production de marques généralement légales dans les usines habituelles **EN-DEHORS DES HEURES LÉGALES**, ou **AU NOIR**, à des fins de commerce illicite.

Lorsqu'un produit du tabac est passé illégalement d'un pays à un autre pour y être vendu, on parle de **CONTREBANDE**.

LE CONDITIONNEMENT DES CIGARETTES : un paquet de cigarettes comprend généralement 20 cigarettes ; une cartouche contient 10 paquets ou 200 cigarettes et une caisse 50 cartons ou 10 000 cigarettes. Un conteneur de transport contient habituellement 475 000 paquets, soit environ 10 millions de cigarettes.

II. COMPRÉHENSION DU COMMERCE ILLICITE

Le commerce illicite du tabac prend plusieurs formes, y compris la contrebande à grande échelle, la contrefaçon et le « bootlegging » :

- Au Canada, un nombre étonnamment élevé d'adolescents fument du tabac de contrebande, selon une étude sur les origines de milliers de mégots de cigarettes ramassés au sol à proximité des lycées.⁸ On estime que, chaque jour, le trésor public canadien perd quatre millions de dollars de recettes fiscales du fait de la contrebande.⁹ Les cigarettes proviennent d'usines illégales implantées dans des réserves aborigènes et de Chine.
- Un tiers des fumeurs dans le monde vit aujourd'hui en Chine.¹⁰ Il semblerait également que ce pays soit le plus grand fournisseur de cigarettes de contrefaçon.¹¹ Le nombre de cigarettes de contrefaçon en provenance de Chine est estimé à 190 milliards par an.¹²
- À la suite d'une dénonciation, le contrôle par les autorités d'un cortège funèbre en route d'un village ukrainien vers la Roumanie a permis de découvrir des cartouches et paquets de cigarettes de contrebande dans le cercueil, dissimulés par des aliments.¹³ Ce chargement macabre provenait d'un pays dans lequel une cigarette sur quatre produites est exportée illégalement¹⁴ et où les prix des cigarettes sont bas.

La contrebande à grande échelle, une pratique lucrative

Que ce soit au moyen de hors-bord ou de navires porte-conteneurs, d'avions cargo ou de poids lourds, 70 % du commerce illicite du tabac résulte de la contrebande à grande échelle¹⁵, à savoir : le transport, la distribution et la vente d'énormes quantités de cigarettes authentiques ou de contrefaçon, en éludant les taxes et droits.

La contrebande à grande échelle, souvent dirigée par des groupes du crime organisé, est une activité très lucrative. Raymond Kelly, ancien directeur du Service des douanes américain, signalait que « les profits de la contrebande de cigarettes rivalisent avec ceux du narcotrafic. »¹⁶

Cela peut en partie s'expliquer par le fait que les cigarettes, par rapport à leur taille et à leur poids, sont relativement chères comparées à la plupart des autres marchandises, ce qui en fait un produit idéal pour une contrebande offrant un excellent rapport poids-bénéfice. Par exemple, un paquet standard de cigarettes pèse environ 30 grammes à peine et le poids d'une cartouche de dix paquets est significativement inférieur à 500 grammes. Chez les détaillants, le prix d'un paquet de la

célèbre marque occidentale Marlboro varie entre 3,16 € (États-Unis)¹⁷ et 8,63 € (Norvège).¹⁸

Il est toutefois possible de se procurer des cigarettes de contrebande à des prix bien plus bas. Premièrement, les marques de contrefaçon sont moins chères à fabriquer. Deuxièmement, les contrebandiers peuvent obtenir des cigarettes authentiques à prix d'usine pour les détourner des circuits du commerce légal avant que les droits ou taxes ne leur soient appliqués. Troisièmement, les contrebandiers peuvent acheter des cigarettes légalement dans un pays où elles sont commercialisées à bas prix et les faire passer en contrebande dans un pays appliquant des tarifs plus élevés, pour une revente illégale en éludant les droits ou taxes à l'importation normalement reversés au pays de destination. (Le Tableau 1 illustre les fortes disparités en termes de prix entre différents pays.) Prenons l'exemple de deux pays appliquant des prix bas, l'Ukraine et la Russie : les prix moyens d'un paquet de Marlboro y sont de 0,67 € et 0,97 €, respectivement.¹⁹ Les contrebandiers peuvent générer un profit de 2 £ par paquet ou d'un million de £ pour le chargement d'un conteneur de (près de 10 millions de) cigarettes en les vendant à la sauvette au Royaume-Uni à la moitié du prix de vente au détail en vigueur dans ce pays.²⁰

TABLEAU 1: Prix des cigarettes dans certains pays sélectionnés²²

Pays	Prix moyen pour un paquet de 20 cigarettes	Cartouche (10 paquets)	Conteneur de transport (47 500 cartouches ou 475 000 paquets)
Montant (en dollars américains)			
Ukraine	0,44	4,40	209 000 \$
Fédération de Russie	0,68	6,80	323 000 \$
Inde	0,78	7,80	370 500 \$
Chine	0,84	8,40	399 000 \$
Bésil	1,58	15,8	750 500 \$
Uruguay	1,92	19,20	912 000 \$
Roumanie	2,06	20,6	978 500 \$
Japon	2,58	25,80	1 225 500 \$
États-Unis	4,10	41,00	1 947 500 \$
Canada	6,34	63,40	3 011 500 \$
Singapour	6,88	68,80	3 268 000 \$
Royaume-Uni	8,24	82,4	3 914 000 \$

Source: Euromonitor International

Actuellement, les contrebandiers s'exposent à des risques

relativement faibles comparés aux profits qu'ils réalisent. Étant donné l'absence de coopération internationale pour lutter contre la contrebande, il est quasiment impossible pour les autorités de suivre le mouvement²² des cigarettes par-delà les frontières internationales et les échanges entre de nombreux contrebandiers. Les bénéfices sont supérieurs aux risques encourus par les personnes poursuivies ;²³ et les criminels considèrent la contrebande comme un crime associé à un risque relativement faible, les peines étant plus légères que pour le trafic de drogue.²⁴

Les énormes profits potentiels en jeu ne sont pas la seule cause de la contrebande de cigarettes. Les pays appliquant les droits et taxes les plus élevés sur les cigarettes ne sont pas nécessairement ceux où les taux de contrebande sont les plus importants.²⁵ En Thaïlande, par exemple, les taxes sur le tabac figurent parmi les plus élevées de la région, mais le taux de contrebande y est relativement bas ; la plupart des fumeurs thaïlandais préfèrent les marques bon marché et à prix modéré aux marques de cigarettes prestigieuses généralement proposées dans le cadre du commerce illicite.²⁶

Les itinéraires de contrebande et les marchés noirs existants pour d'autres produits dans le pays, la présence du crime organisé, les politiques gouvernementales de lutte contre la contrebande de cigarettes, la corruption et même les stratégies choisies par les principaux cigaretteurs pour un pays donné^{27,28} sont autant d'autres facteurs clés déterminant les taux de commerce illicite (voir Section « V. Implication des fabricants de tabac dans le commerce illicite »). Bon nombre d'entre eux sont généralement réunis dans les pays à revenus faibles et moyens.²⁹

Pour faire passer les cigarettes des circuits du commerce légal vers le marché noir, un itinéraire de contrebande peut couvrir des milliers de kilomètres. Pour importer illégalement des marques de cigarettes américaines en Italie, un trajet consistait à commencer par exporter le chargement de conteneurs à Anvers, Belgique, sous le régime de « transit » permettant de bénéficier d'une suspension temporaire de taxes sur les biens destinés à un pays tiers. Les cigarettes étaient ensuite rapidement exportées et importées à plusieurs reprises dans différents lieux, avant d'être transférées vers les circuits illégaux dans une ville connue pour le laxisme de ses contrôles, telle que Bar ou Zelenika, au Monténégro. Enfin, les caisses de cigarettes étaient acheminées de nuit par hors-bord à travers la mer Adriatique vers l'Italie, avant d'être vendues dans les rues de Naples et Bari.³⁰

La contrebande transfrontalière peut également prendre

une autre dimension, parfois sous la houlette de personnes seules ou de petits gangs criminels ; c'est ce que l'on appelle la petite contrebande, contrebande à petite échelle ou « bootlegging ». On estime qu'elle représente 15 % du commerce illicite.³¹ Bien souvent, ce type de contrebande implique le fait de passer des cigarettes authentiques achetées dans des juridictions où les taxes sur les cigarettes sont faibles pour les revendre dans des juridictions où les taxes sont plus élevées, en quantités supérieures aux quotas douaniers autorisés.

La fabrication de cigarettes de contrefaçon en plein essor

Dopée par les nouvelles technologies, la fabrication de cigarettes de contrefaçon est la catégorie de commerce illicite du tabac qui connaît la croissance la plus fulgurante.³² Rien de plus simple que de produire un emballage similaire à celui des marques connues avec des scanners et imprimantes peu onéreux et de qualité. On estime que la contrefaçon de cigarettes constitue environ 15 % du commerce illicite³³ lorsqu'elle est combinée à tous les autres types de fabrication illégale de cigarettes (comme la fabrication en-dehors des heures légales de marques généralement autorisées).

La contrefaçon pose un défi majeur dans certaines régions. Ainsi, la réduction de la contrebande de cigarettes authentiques dans l'Union européenne s'est accompagnée d'une augmentation du problème de la contrefaçon.³⁴ Les cigarettes de contrebande y entraînent une perte annuelle de recettes de près de six milliards d'euros et 65 % des cigarettes saisies sont des contrefaçons.³⁵

Le trajet parcouru par les cigarettes de contrefaçon fabriquées en Chine et saisies par la suite dans les pays occidentaux témoigne de la détermination des trafiquants et des ressources dont ils disposent. Voici le chemin que peut emprunter la contrefaçon illicite:

- Les contrefacteurs chinois agissent bien souvent de façon clandestine dans des zones rurales où ils sont difficiles à détecter.³⁶ La décentralisation des opérations vers ces zones rurales permet aux trafiquants d'échapper aux autorités : les cigarettes sont fabriquées à un endroit, les paquets à un autre et les cigarettes sont empaquetées dans un troisième lieu.
- Une fois les conteneurs de produits de contrefaçon dans les circuits d'expédition, ils font leur chemin jusqu'à des ports d'entrée tels que Los Angeles, prêts à rapporter énormément à leurs destinataires. En 2003, il a été signalé que le chargement

d'un conteneur de cigarettes de contrefaçon en provenance de Chine pouvait rapporter aux contrebandiers un à deux millions de dollars américains, même une fois le coût des cigarettes, de leur expédition et de tous les pots-de-vin nécessaires en Chine décomptés.³⁷ L'importation de contrefaçons de Chine revenait à : 120 000 dollars américains.

- Outre la Chine, les autres sources de cigarettes de contrefaçon incluent notamment l'Iran, les Émirats arabes unis, la Roumanie, la Russie, la Corée du Nord, l'Uruguay et le Paraguay.^{38,39}

Les marchés les plus importants pour le commerce illicite

Les plus grands consommateurs de cigarettes illicites sont la Chine, la Russie et le Brésil (Tableau 2).⁴⁰ La Chine étant considérée comme un fournisseur majeur, la majorité des cigarettes illicites fumées dans ce pays sont sans doute fabriquées sur place.⁴¹

TABLEAU 2 : Les 24 marchés les plus importants pour la vente de cigarettes illicites en 2006⁴³

Marché	Cigarettes illicites consommées (en millions)	% du marché acquitté
Fédération de Russie	76 092,0	20,0
Chine	68 950,0	3,5
Brésil	37 965,8	38,0
Inde	20 905,5	21,5
Etats-Unis	19 465,3	5,1
Royaume-Uni	18 672,0	36,6
Philippines	18 519,8	19,4
Allemagne	15 555,3	16,5
Turquie	15 380,1	14,1
Indonésie	13 063,8	8,5
Grèce	12 447,0	37,0
Pologne	11 735,3	16,2
Vietnam	11 000,0	13,6
France	6 915,7	12,4
Canada	5 096,0	13,8
Argentine	5 012,5	12,6
République tchèque	5 000,0	21,3
Roumanie	4 761,0	16,7
Japon	4 635,4	1,7
Arabie saoudite	3 988,0	22,6
Malaisie	3 435,3	20,0
Afrique du Sud	3 375,0	15,4
Maroc	3 000,0	22,4
Autriche	2 700,0	19,9

*Les estimations du commerce illicite varient pour la Chine. Cette estimation est celle d'Euromonitor International. L'Alliance pour la Convention-cadre estime que le commerce illicite en Chine pourrait s'élever jusqu'à 8 %.

Source: Euromonitor International

Les pays dans lesquels les cigarettes illicites représentent la plus grande part du marché total incluent l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, Hong Kong, le Brésil, la Grèce, le Royaume-Uni, la Macédoine, l'Ouzbékistan et l'Iran (Tableau 3).⁴³ Les nations qui consomment la plus grande quantité de cigarettes illicites ne correspondent pas forcément aux pays dans lesquels la part du marché illicite par rapport au marché total est la plus grande ; la Chine et les États-Unis, par exemple, occupent le haut du tableau dans le premier cas, mais pas dans le second.

TABLEAU 3 : Part du commerce illicite sur le marché total des cigarettes —24 marchés sélectionnés en 2006⁴⁴

Mercado	% en el mercado de aranceles pagados 2006
Albanie	45,0
Bosnie-Herzégovine	40,0
Hong Kong, Chine	39,1
Brésil	38,0
Grèce	37,0
Royaume-Uni	36,6
Macédoine	33,0
Ouzbékistan	30,0
Iran	25,0
Arabie saoudite	22,6
Maroc	22,4
République tchèque	21,3
Norvège	20,4
Malaisie	20,0
Fédération de Russie	20,0
Autriche	19,9
Singapour	19,8
Philippines	19,4
Argentine	18,0
Finlande	17,6
Venezuela	17,6
Pays-Bas	17,4
Pakistan	17,0
Afrique du Sud	15,4

Source: Euromonitor International

Lorsqu'on compare les régions géographiques en termes de pourcentage de cigarettes illicites sur le marché, celles qui ont le pourcentage le plus élevé sont l'Amérique latine, avec 21,4 %, l'Europe de l'Est, avec 15,7 % et l'Europe de l'Ouest, avec 12,3 %.⁴⁵

Les autres pratiques utilisées pour éluder les taxes

La contrebande et la contrefaçon ne sont pas les seules pratiques utilisées pour éluder les taxes et proposer des cigarettes à moindre prix. Ces autres pratiques dopent la consommation de tabac, sont nocives pour la santé publique et participent à limiter les recettes publiques. Elles incluent les ventes en ligne et les achats transfrontaliers.

Les ventes de cigarettes sur Internet sont en augmentation. Rien qu'aux États-Unis, plus de 770 sites Web vendaient des cigarettes aux fumeurs en 2006, dont près de la moitié étaient hébergés à l'étranger,⁴⁶ alors qu'on ne comptait que 40 vendeurs nationaux de cigarettes en ligne dans ce pays au début de l'année 2000.

La plupart des cigarettes vendues par des détaillants sur Internet sont illicites car les taxes ne sont pas acquittées, ni par les détaillants ni par les fumeurs.⁴⁷ Les vendeurs en ligne offrent également des points de vente utiles pour écouler les cigarettes de contrefaçon ou de contrebande et rares sont ceux qui se prémunissent contre l'achat illégal par des fumeurs mineurs.^{48,49} Avec l'avènement des sites de vente en ligne, il est désormais possible pour toute personne ayant un ordinateur de devenir un contrebandier de chez elle.⁵⁰

Les citoyens d'un pays peuvent traverser la frontière pour acheter des cigarettes dans une juridiction voisine, appliquant des taxes plus faibles, et payer les taxes locales en vigueur, ou en acheter lorsqu'ils se rendent dans un pays voisin pour une autre raison. De retour chez lui, le fumeur distribue souvent des cigarettes moins chères à sa famille, à ses amis ou à ses collègues. C'est ce qu'on appelle les achats transfrontaliers.

Dans le petit état du Luxembourg, où les taxes sont plus faibles, le pourcentage des ventes totales de cigarettes résultant des achats transfrontaliers a, à une époque, été estimé à 85 %.⁵¹

III. LES GRANDS PERDANTS DANS LE MONDE

Face au commerce illicite du tabac, les grands perdants sont la santé publique, les trésors publics, les économies locales et nationales, la sûreté et la sécurité publiques et les commerces honnêtes. Les seuls gagnants sont les contrebandiers et les autres bénéficiaires du commerce illicite, parmi lesquels on trouvait de grands cigarettiers.

L'impact négatif de la contrebande de cigarettes et de la fraude fiscale sur la santé publique

C'est avant tout en rendant les cigarettes plus accessibles et abordables que le commerce illicite cause des effets nocifs dans le monde. La disponibilité de cigarettes meilleur marché dope leurs ventes et leur consommation⁵² et ne fait qu'ajouter au fardeau mondial dévastateur des maladies et décès dus au tabagisme.

Les cigarettes de contrebande, qu'elles soient authentiques ou de contrefaçon, sont vendues hors frais de douane et hors taxe, et les cigarettes de contrefaçon sont fabriquées à moindre coût. Elles peuvent donc être vendues à des prix bien plus bas que les cigarettes fabriquées et commercialisées légalement.

Les jeunes figurent parmi les personnes les plus exposées à la disponibilité des cigarettes meilleur marché de contrebande.⁵³ Des études montrent qu'ils sont plus sensibles au prix des cigarettes que leurs aînés.⁵⁴ Les autres catégories de la population les plus réceptives aux variations de prix incluent notamment les personnes les moins éduquées et les moins riches.^{55,56}

En rendant les cigarettes plus accessibles et abordables, le commerce illicite accroît principalement la prévalence du tabagisme et de la consommation de tabac chez les pauvres et dans les pays à revenus faibles et moyens.⁵⁷ L'OMS prévoit dans ces pays une montée en flèche des décès dus au tabac : 80 % des huit millions de décès annuels résultant de l'usage du tabac annoncés pour 2030 surviendront dans les pays en voie de développement.⁵⁸

Le commerce illicite peut également saper les politiques de taxation élevée du tabac. La majoration des taxes sur les cigarettes, et par conséquent de leur prix, est considérée comme la méthode la plus efficace pour réduire la consommation du tabac et inciter les fumeurs à s'arrêter.⁵⁹ Il a été montré que les hausses de prix dissuadent les jeunes de commencer à fumer et qu'elles sont associées à une augmentation du nombre de fumeurs qui arrêtent de consommer du tabac, d'une part, et à

une réduction du nombre d'anciens fumeurs souhaitant recommencer à fumer, d'autre part.⁶⁰

Pendant des années, les cigarettiers ont exploité la crainte de la contrebande pour faire pression sur les dirigeants politiques dans le monde contre la majoration des taxes sur le tabac, bloquant ou retardant ainsi les nouvelles majorations de taxes sur les cigarettes ou limitant leur portée.⁶¹ Malgré les affirmations des fabricants, de nombreux pays ont majoré efficacement leurs taxes sur le tabac et ont augmenté considérablement leurs recettes sans toutefois observer de développement majeur de la contrebande.^{62,63}

L'impact négatif du commerce illicite sur les trésors publics et les économies nationales

Outre ses effets nocifs en termes de santé publique, le commerce illicite a également des conséquences sur le plan fiscal et économique.

Pour les gouvernements, les pertes annuelles en termes de recettes issues des taxes et des droits de douane dans le monde sont estimées entre 40 et 50 milliards de dollars américains.⁶⁴ Le coût effarant de cette fraude fiscale est supérieur au produit intérieur brut de deux tiers des pays du monde.⁶⁵

Même les pays qui constituent une source de cigarettes de contrebande à bas prix pour d'autres nations ne sont pas épargnés par le commerce illicite. Lorsqu'un pays maintient une taxation faible sur les produits du tabac afin de conserver son rôle de fournisseur bon marché pour les contrebandiers, il laisse échapper des recettes publiques potentielles considérables.

Par ailleurs, le commerce illicite affecte également les économies nationales de façon indirecte. Le maintien de prix bas pour les cigarettes est synonyme de taux de tabagisme plus élevés, ce qui se traduit par des coûts supérieurs en matière de soins de santé pour les gouvernements, les ménages et les entreprises.

Les coûts annuels en termes de soins de santé liés au tabac ont été estimés à près de 100 milliards de dollars américains pour les États-Unis, à environ sept milliards de dollars américains pour l'Allemagne et à un milliard de dollars américains pour l'Australie.^{66,67} Dans les pays à revenus élevés, la Banque mondiale estime qu'entre six et 15 % du total des coûts des soins de santé peuvent être attribués au tabagisme.⁶⁸ Dans les pays à faibles revenus, les frais médicaux sont souvent supportés par les familles.

En outre, le tabagisme impose des coûts de productivité élevés, les fumeurs étant plus souvent malades et absents. Près de la moitié des fumeurs meurent des suites d'une pathologie liée au tabac à un âge moyen, en pleine fleur de l'âge sur le plan professionnel.

Les coûts totaux, incluant les coûts directs en termes de soins de santé et l'impact économique indirect résultant de la perte de productivité, de l'absentéisme et d'autres coûts socio-économiques, sont élevés : 424 millions de dollars américains pour le Bangladesh ; 12,89 milliards de dollars américains pour le Canada ; 17,03 milliards de dollars américains pour la Nouvelle-Zélande ; 3,33 milliards de dollars américains pour la République de Corée ;⁶⁹ et plus de 194 milliards de dollars américains pour les États-Unis.⁷⁰

Les menaces pour la sûreté et la sécurité publiques résultant du commerce de contrebande du tabac

La loi et l'ordre sont menacés dans le monde entier par le commerce illicite du tabac, que ce soit par le caractère impitoyable des organisations criminelles, le financement de groupes terroristes ou la corruption des agents de la fonction publique. Voici quelques exemples des menaces qui pèsent sur l'ordre public :

- Dans les Balkans, on voit éclater la violence et la mort fait rage dans un centre de contrebande de cigarettes. Des assassinats violents associés aux réseaux du commerce illicite du tabac ont coûté la vie à des agents des services de renseignement, des hommes politiques, des criminels et un journaliste, tué par balle après la publication dans son journal d'une série sur les activités de contrebande dirigées par les gros bonnets de la pègre.⁷¹
- Le chef de file d'une opération de contrebande de cigarettes évaluée à plusieurs millions de dollars aux États-Unis a été reconnu coupable d'avoir apporté son aide à une organisation terroriste, le groupe libanais Hezbollah, et a été condamné à 155 années de prison en 2003.⁷²
- Le Paraguay, plaque tournante internationale de la contrebande de cigarettes, est marqué par de « faibles contrôles aux frontières, une corruption étendue et une forte activité de blanchiment d'argent », selon le *World Factbook* de la CIA (agence centrale de renseignements américaine).⁷³

Les autorités en charge de l'application de la loi constatent de plus en plus souvent l'attrait des réseaux criminels pour la contrebande de cigarettes. La possibilité d'engranger des profits considérables a conduit le groupe du crime organisé à se tourner vers cette activité.⁷⁴

IV. L'IMPLICATION DES FABRICANTS DE TABAC DANS LE COMMERCE ILLICITE

Il existe de nombreuses preuves de la complicité de certains des principaux cigarettiers dans le commerce illicite. Ces preuves vont de procès à des documents produits par les entreprises elles-mêmes à la suite d'une vague de poursuites judiciaires et indiquent que les cigarettiers ne se sont pas limités à favoriser et à encourager la contrebande de leurs propres marques mais qu'ils ont également supervisé et dirigé les actions d'intermédiaires sur les itinéraires de contrebande empruntés par certaines de leurs cigarettes.⁷⁶

Les cadres des cigarettiers n'ont cessé de nier toute implication dans le commerce illicite. Ils persistaient à dire qu'ils avaient vendu des cigarettes en toute légalité à des distributeurs, grossistes et exportateurs, sans avoir aucun contrôle sur les étapes suivantes. Mais, à la lumière des procédures judiciaires et des documents internes de l'industrie divulgués, la réalité est tout autre.

Procès et accords exécutoires

En 1998, une filiale de RJR Nabisco, Nothern Brands International, a plaidé coupable dans une affaire fédérale de réseau de contrebande circulaire. Des cigarettes produites au Canada étaient exportées vers les États-Unis avant d'être repassées clandestinement au Canada via le fleuve Saint-Laurent pour éluder les taxes sur les cigarettes en vigueur dans ce pays. C'était la première fois qu'un fabricant de tabac américain était reconnu coupable de complicité dans la contrebande internationale de cigarettes.⁷⁷ L'ancien président de la filiale, qui a également plaidé coupable pour les chefs d'accusation présentés, a affirmé à 60 Minutes II que RJR avait monté cette filiale dans le but express de repasser des cigarettes en contrebande au Canada.⁷⁸

En 2004, pour éviter des poursuites de l'Union européenne, Philip Morris International (PMI) a conclu un accord exécutoire dans lequel elle s'engageait à mettre en place une série de mesures de lutte contre la contrebande de cigarettes. PMI n'a admis aucune responsabilité. Trois ans plus tard, Japan Tobacco International (JTI) a obtenu un accord similaire avec l'UE. PMI et JTI sont deux des principales multinationales du tabac dans le monde.

En 2008, Imperial Tobacco Canada Ltd. et Rothmans, Benson & Hedges ont plaidé coupable pour avoir apporté leur aide aux contrebandiers de cigarettes à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Ils ont admis

avoir eu connaissance du fait que les cigarettes expédiées vers les États-Unis étaient repassées en contrebande au Canada pour y être revendues à bas prix. Ces entreprises ont été condamnées à des amendes et des peines de plus d'1,1 milliards de dollars.

Après la conclusion de l'accord, un autre événement est venu rappeler combien les profits générés par la contrebande de cigarette peuvent être élevés. Un ancien cadre d'une holding à laquelle appartenait Imperial Tobacco a décrit les termes de l'accord canadien comme impliquant un « changement bidon » par rapport aux sommes engrangées par l'entreprise lorsqu'elle ne respectait pas la loi.⁷⁹ Sa phrase signifiait que l'accord conclu était à ses yeux dérisoire et que, malgré cela, le jeu en valait la chandelle.

Les documents internes de l'industrie du tabac

Les mots employés par les cadres des fabricants de tabac dans des documents internes jadis confidentiels témoignent de la valeur accordée par les principaux cigarettiers à la contrebande et du rôle qu'ils ont joué dans ce phénomène. Les attraits économiques pour les fabricants de tabac ne manquent pas : les cigarettes de contrebande ont permis aux entreprises d'augmenter leurs ventes, d'infiltrer des marchés dans lesquels ils ne peuvent pas entrer légalement, d'accroître leur part de marché par rapport à leurs concurrents, de maintenir généralement des prix bas pour leurs cigarettes ou d'obtenir un statut d'importateur légal ou une production dans d'autres pays.⁸⁰ Les deux exemples suivants sont basés sur des études de cas utilisant des documents internes.

Après la chute de l'Union soviétique en 1991, les multinationales du tabac ont cherché à exploiter les marchés émergents des anciens États soviétiques. Cette région représentait une vaste population, mais avait surtout une frontière commune avec la Chine, qui était LE marché à conquérir ; elle comptait également une forte population de jeunes et offrait la possibilité d'étendre les ventes aux femmes.⁸¹ La contrebande, citée sous l'abréviation GT (pour « general trade », commerce général), était une stratégie importante dans un mémo de British American Tobacco (BAT) concernant l'implantation des marques dans l'ex-Union soviétique:

- « *Le GT prospèrera* ».
- « *Le marché du GT se formalisera en 1993 et continuera à croître à travers le Plan* ».
- « *Les grandes marques internationales seront le moteur du marché du GT et en bénéficieront* ».

- « *Le développement de l'image de marque et la fidélisation des clients sont des prérequis à la réussite du GT.* »

La Chine, avec ses 350 millions de fumeurs, est le marché de cigarettes le plus vaste du monde.⁸³ Pour BAT, la pénétration du marché chinois à partir d'Hong Kong via la contrebande était considérée comme la « *clé de l'avenir* » qui permettrait à l'entreprise de prendre la tête de l'industrie mondiale du tabac,⁸⁴ selon des documents internes. En 1990, d'après les données du gouvernement chinois, le total des importations légales s'élevait à 10,5 milliards de cigarettes, alors que les archives de BAT font état de l'exportation de plus de 20,3 milliards de cigarettes vers ce pays.⁸⁵ Tout ou partie de cette différence est sans doute due à la contrebande. De fait, au début des années 1990, la contrebande en Chine représentait « le plus vaste marché de BATCo (British American Tobacco Company). »⁸⁶

Dans les documents internes divulgués, les mots codés et les références indirectes à la contrebande sont légion. Cependant, en publiant la conclusion suivante, le journal économique World Tobacco reconnaissait ouvertement l'importance du phénomène :

« Bien que les ventes de cigarettes de contrebande ont affecté le niveau des recettes publiques découlant des ventes de tabac, la contrebande a également participé à promouvoir quelques-unes des plus grandes marques au monde dans des marchés jusque-là fermés aux importations et où la demande pour les cigarettes occidentales n'a cessé de croître. »⁸⁷

Les liens présumés entre les fabricants et les groupes criminels

Les cigarettiers ont souvent désigné le crime organisé comme le responsable de la contrebande. Mais certains fabricants de tabac avaient leurs propres entrées auprès des groupes criminels, selon des reportages de journalistes et des poursuites judiciaires pour trafic engagées par l'Union européenne et des gouverneurs colombiens.

Des journalistes réalisant un reportage sur la contrebande de cigarettes ont noté que « les responsables de BAT, Philip Morris et R.J. Reynolds ont travaillé en étroite collaboration avec des entreprises et des personnes directement liées au crime organisé à Hong Kong, au Canada, en Colombie, en Italie et aux États-Unis. »⁸⁸ Séparément, les poursuites engagées par les gouverneurs colombiens accusaient Philip Morris de vendre des

cigarettes à des narcotrafiquants notoires, en toute connaissance de cause. Les profits générés par la cocaïne pouvaient être utilisés pour acheter des cigarettes qui pouvaient à leur tour être vendues avec une marge importante et fournir une légitimité apparente.⁸⁹

V. LA LUTTE CONTRE LE COMMERCE ILLICITE

Les stratégies utilisées pour réduire le commerce illicite vont des enquêtes gouvernementales et des procès à l'utilisation de dispositifs de haute technologie pour le suivi des paquets de cigarettes, facilitant la détection de la contrebande. À l'échelle internationale, plusieurs pays ont entamé des négociations pour formuler un traité comprenant un plan d'action global qui viendra compléter la Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT).

Enquêtes et procès

Les enquêtes sur la contrebande des cigarettes et le risque de poursuites judiciaires ont apparemment eu un impact positif en Italie, en Espagne et au Royaume-Uni.

La Communauté européenne a entamé des poursuites civiles aux États-Unis contre un certain nombre de fabricants de tabac en 2000, au motif d'un « réseau mondial actuel de contrebande de cigarettes ». Des enquêtes ont été menées à la fin des années 1990, avant que ces actions en justice ne soient intentées.

Dans les accords conclus par la suite entre la CE, Philip Morris International (PMI) et Japan Tobacco International (JTI) se sont engagées à verser jusqu'à un milliard de dollars sur 12 ans et 400 millions de dollars sur 15 ans, respectivement, pour des initiatives de lutte contre la contrebande et la contrefaçon. Si les autorités saisissent à nouveau des cigarettes de contrebande de ces entreprises, elles devront s'acquitter de sommes supplémentaires. Tous les états membres de l'Union européenne, à l'exception du Royaume-Uni, ont signé les deux accords.⁹⁰

En Italie et en Espagne, la contrebande de cigarettes a chuté considérablement, de près de 15 % à un à deux pour cent,⁹¹ ces dix dernières années. Les collectes d'informations, les opérations douanières dans les régions frontalières et la coopération internationale ont été renforcées,⁹² ce qui s'est traduit par une réduction substantielle de l'entrée de cigarettes fabriquées aux

États-Unis dans les circuits du marché illicite. Les enquêtes sur la contrebande et les poursuites entamées par la CE ne sont que quelques-unes des nombreuses mesures qui ont permis de porter un coup au réseau d'importation de cigarettes américaines dans le marché illicite espagnol.⁹³

Au Royaume-Uni, où la contrebande du tabac est apparue comme un problème sérieux il y a une dizaine d'années, elle est passée de 21 % à 13 %.⁹⁴ Cette réduction a fait suite à une enquête parlementaire et à la mise en lumière des pratiques des fabricants de tabac en termes d'exportation, et au lancement par le gouvernement britannique d'un plan de lutte contre la contrebande. Ce plan incluait l'alourdissement des peines encourues, l'augmentation du nombre de douaniers, l'apposition de marques fiscales plus visibles sur les paquets de cigarettes et une campagne de sensibilisation du public.⁹⁵

Une autre approche de lutte contre la contrebande passe par une « lettre d'intention » non exécutoire que certains cigarettiers ont signé avec les gouvernements. Il est clair que ces accords volontaires ne sont pas toujours avérés efficaces.⁹⁶

En 2002, le cigarettier britannique Gallaher était l'un des premiers à signer un accord de ce type, dans lequel il s'engageait à communiquer des renseignements au Royaume-Uni et à refuser de vendre des cigarettes ayant une destination finale douteuse. Malgré cela, les pertes de recettes pour le trésor public britannique résultant de la contrebande de cigarettes Gallaher au Royaume-Uni s'élèvent à plus d'un milliard de livres sterling depuis l'an 2000.⁹⁷

Les accords conclus avec JTI et PMI n'engagent que deux grands cigarettiers et il est encore trop tôt pour dire si les mesures prises par ces entreprises auront un impact à l'échelle mondiale.

Les tampons fiscaux digitaux

L'ère de la haute technologie offre de nouvelles armes pour lutter contre le commerce illicite.

L'une d'elle est le tampon fiscal digital. Il utilise de l'encre invisible et comprend un code de données unique et invisible pour chaque paquet de cigarettes, rendant la production d'imitations difficile pour les criminels. Les données cryptées permettent aux officiers en charge de l'application de la loi de scanner les paquets de cigarettes là où ils les trouvent, afin de distinguer les vrais tampons fiscaux des faux, d'identifier l'entreprise qui a appliqué le tampon et vendu les cigarettes à l'origine, et d'obtenir les

informations nécessaires au suivi, à la traçabilité et à la mise en œuvre.⁹⁸ (La traçabilité fait référence au suivi du parcours d'un produit. Elle permet d'identifier le point où il a été détourné des circuits légaux.)

En Californie, l'état américain le plus peuplé, un système de tampon fiscal de haute technologie a été introduit en 2005. En juin 2007, l'agence de recouvrement des impôts a annoncé que la fraude fiscale annuelle concernant la cigarettes avait diminué de 37 % grâce à une meilleure application de la loi et aux nouveaux tampons fiscaux, ce qui correspond à un gain annuel de 110 millions de dollars américains de recettes supplémentaires découlant des cigarettes pour cet État.⁹⁹ Les saisies de produits de contrefaçon ont chuté. Le coût du système californien a été estimé à environ neuf millions de dollars par an, soit un coût considérablement plus faible que les bénéfices obtenus.¹⁰⁰

Le Brésil, le pays d'Amérique latine le plus fortement touché par la contrebande,¹⁰¹ a réagi en exigeant une licence pour tous les fabricants de cigarettes et en instaurant un système de surveillance national. Celui-ci comprend un appareil destiné à compter automatiquement les cigarettes fabriquées sur chaque ligne de production et à utiliser des tampons fiscaux cryptés de haute technologie pour identifier chaque paquet de cigarettes. Les fabricants de tabac supportent les coûts d'installation du système, évalués à 1,7 centimes de dollars américains par paquet.¹⁰²

Cette stratégie a toutefois un inconvénient : au-delà des frontières brésiliennes, les officiers en charge de l'application de la loi ne peuvent pas lire des codes les tampons fiscaux cryptés s'ils ne se sont procurés pas de scanners auprès des autorités brésiliennes.¹⁰³

Les codes-barres

Une autre technologie utilisée par le secteur du tabac repose sur les codes-barres, familiers pour les acheteurs de différents biens de consommation.

Aux termes de l'accord conclu par PMI avec la CE, ce fabricant est tenu de veiller au contrôle de la contrebande à l'avenir par différentes méthodes. Depuis 2004, PMI a étiqueté 200 millions de caisses (contenant chacune 10 000 cigarettes) avec des codes-barres uniques pouvant être scannés par des lecteurs avant que les cigarettes ne soient vendues aux premiers acheteurs de la chaîne de distribution.¹⁰⁴

Par ailleurs, PMI est tenu de poursuivre les recherches sur les techniques permettant d'améliorer le codage des cartouches et paquets. Cette année, il a introduit la traçabilité des cartouches en Russie et en Ukraine. Dans le cadre du programme de PMI, la languette présente sur la cartouche, à savoir : la bandelette en plastique utilisée pour décacheter l'emballage cellophane, comporte un code-barres plus sophistiqué appelé code en matrice de données. Ce code est scanné sur la ligne de production et saisi dans une base de données.

Philip Morris teste actuellement l'étiquetage des paquets individuels avec des codes uniques¹⁰⁵ en Allemagne et au Pérou.

L'identification par radiofréquence, RFID, est une autre technologie, plus onéreuse. Lorsqu'un paquet de cigarettes comporte une puce, les autorités sont en mesure au moyen d'appareils électroniques portatifs de déterminer si un paquet est un authentique ou un faux et si les taxes qui lui sont applicables ont été acquittées. Les « smart tags » RFID (des puces attachées à des antennes) coûtent entre 15 et 20 centimes de dollars américains l'unité et le prix d'un lecteur RFID est compris entre 100 et 1 000 dollars américains.¹⁰⁶

Depuis mai 2005, les produits BAT comportent un taggant (un élément chimique ajouté à l'encre) sur les languettes autocollantes. Le taggant peut être identifié grâce à un scanner et permet à BAT d'affirmer si un produit est authentique ou s'il s'agit d'une contrefaçon.¹⁰⁷

Un traité international et son protocole de lutte contre le commerce illicite

Malgré les progrès réalisés dans certains pays et l'application de nouvelles technologies, une approche plus agressive de la part des gouvernements du monde entier est nécessaire pour enrayer le commerce illicite.

Cent soixante nations ont ratifié la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT), un traité entré en vigueur le 27 février 2005. Parmi ses dispositions, le traité impose aux parties prenantes de s'engager à éliminer le commerce illicite des produits du tabac.

Parmi les différentes obligations générales prévues par le traité,¹⁰⁸ figurent le marquage de toutes les unités et paquets de produits du tabac afin de permettre aux pays d'identifier leur origine, le fait d'envisager un système de suivi et de traçabilité, l'adoption de lois plus strictes de lutte contre le commerce illicite, et la garantie de la destruction du matériel de fabrication du tabac confisqué.

Les Parties de la CCLAT se sont engagées en 2007 à négocier un traité supplémentaire pour enrayer le commerce illicite, appelé protocole. Les négociations ont débuté en 2008 et devraient se poursuivre jusqu'en 2010.

VI. CONCLUSION

Le commerce illicite du tabac a des effets négatifs majeurs sur la santé publique et les économies du monde entier et constitue une menace à la sécurité publique. Ce commerce clandestin prive les trésors publics d'énormes recettes et alourdit le fardeau mondial dévastateur des décès liés au tabagisme, estimé à l'heure actuelle à 5,4 millions de personnes par an et qui ne cesse de croître.

Pour faire face efficacement à l'épidémie mondiale de tabagisme, le commerce illicite aux quatre coins du monde requiert une réponse internationale forte et personnalisée afin d'améliorer la santé publique et de renforcer la sécurité économique.

- 1 Framework Convention Alliance (FCA). How big was the global illicit tobacco trade problem in 2006? (Factsheet). Washington, DC: FCA; 2008. Available from: <http://www.fctc.org/dmdocuments/fca-2007-cop-illicit-trade-how-big-in-2006-en.pdf>.
- 2 FCA, How big was the illicit tobacco trade problem in 2006? 2008..
- 3 Hoover W. U.S. Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives. Testimony before U.S. House of Representatives Committee on the Judiciary, May 1, 2008. Available from: <http://judiciary.house.gov/hearings/pdf/Hoover080501.pdf>.
- 4 World Health Organization. Report on the World Tobacco Epidemic, 2008: The MPOWER package. Geneva; WHO; 2008. p 7. Available from: www.who.int/tobacco/mpower/en/.
- 5 FCA, How big was the illicit tobacco trade problem in 2006? 2008.
- 6 European Union. Press Release: Contraband and counterfeit cigarettes: frequently asked questions. 2007 Dec 14. Brussels. Available from: <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/07/584&format=HTML&aged=1&language=en>.
- 7 Billingslea W. Illicit Cigarette Trafficking and the Funding of Terrorism. The Police Chief. 2004;71(2). Available from: http://www.policechiefmagazine.org/magazine/index.cfm?fuseaction=display&article_id=226&issue_id=22004.
- 8 Students smoking smuggled smokes: Study. The Canadian Press, Nov. 1, 2007. Available from: <http://www.thestar.com/News/Canada/article/272684>
- 9 Buist S. Contraband smokes costing government a much as \$4M a day in taxes. Edmonton Sun. 2008 Aug 8. Available from: <http://www.edmonton.com/News/Canada/2008/08/06/6366671.html>.
- 10 Buist S, 2008.
- 11 Wright A, Katz I. Tobacco tightrope—balancing disease prevention and economic development in China. New England Journal of Medicine. 2007;356(15):1493-1496. Available from: <http://content.nejm.org/cgi/content/full/356/15/1493>
- 12 Euromonitor International (database online). London: Euromonitor; c2008 (updated 2008 Jun 5). Illicit Trade. In: Global Report: Tobacco – World. Available from: Euromonitor International.
- 13 Euromonitor International, Illicit Trade. In: Global Report: Tobacco – World, 2008.
- 14 Lavrov V. Cigarette Underground. Novynar magazine, #12. 2007 Nov 5. Kyiv, Ukraine.
- 15 Krasovskiy, K. A Tax Increase Nobody Noticed. Bulletin Contact No 26 published under the title “Tobacco gain”. January 2007 (cited August 12, 2007); Available from: <http://www.glavred.info/archive/2007/01/11/141427-2.html>.
- 16 Euromonitor International, Illicit Trade. In: Global Report: Tobacco – World, 2008.
- 17 Raymond Kelly, testimony before U.S. Congress, Senate, 2001, Committee on Appropriations on H.R. 4871/S. 2900. Subcommittee on treasury and general government, 2000 Mar 30. Available online: http://frwebgate.access.gpo.gov/cgi-bin/getdoc.cgi?dbname=2001_sapp_tre_1&docid=f:62810.wais
- 18 Geller, M. Philip Morris USA ups Marlboro and other brand prices. Reuters. 2008 May 2. Available from: <http://www.reuters.com/article/domesticNews/idUSWEN542020080502?feedType=RSS&feedName=domesticNews>.
- 19 Philip Morris International (PMI). January 2008—Key cigarette retail pricing information, EU & neighboring countries (unpublished PMI document).
- 20 Philip Morris International, 2008.
- 21 Euromonitor International, Illicit Trade. In: Global Report: Tobacco – World, 2008.
- 22 Euromonitor International (database online). London: Euromonitor; c2008. Unit Price data.; Value of pack, carton, shipping container calculated by CTFK using Euromonitor unit price data.
- 23 World Bank. Curbing the Epidemic: Governments and the economics of tobacco control. Washington, DC: World Bank; 1999. Available from: <http://www1.worldbank.org/tobacco/reports.htm>.
- 24 Joossens L, Raw M. Turning off the tap: An update on Cigarette Smuggling in the UK and Sweden, with Recommendations to Control Smuggling. London: Cancer Research UK; 2002. Available from: <http://old.ash.org.uk/luk/lukdocs/turningoffthetap.pdf>
- 25 U.S. General Accounting Office. Cigarette smuggling: federal law enforcement efforts and seizures increasing. Washington, D.C.; US GAO; 2004. p 6. Available from: <http://www.gao.gov/cgi-bin/getrept?GAO-04-641>
- 26 Campaign for Tobacco-Free Kids (CTFK). Illegal pathways to illegal profits: the big cigarette companies and international smuggling. Washington, DC: CTFK; 2003. p 4. Available from: <http://www.tobaccofreekids.org/campaign/global/framework/docs/Smuggling.pdf>.
- 27 Euromonitor International, Illicit Trade. In: Global Report: Tobacco – World, 2008.
- 28 Joossens L, Chaloupka F, Merriman D, Yurekli A. Issues in the smuggling of tobacco products. In: Jha P, Chaloupka F, editors. Tobacco control in developing countries. New York City: Oxford University Press; 2000. p 403. Available from: <http://www1.worldbank.org/tobacco/tcdc.asp>.
- 29 CTFK, 2003, p 4.
- 30 Joossens et al, 2000, p. 403.
- 31 Joossens L, Raw M. Progress in combating cigarette smuggling: controlling the supply chain. Tobacco Control. 2008 Sept 10 (published online early). Available from: <http://tobaccocontrol.bmj.com/cgi/rapidpdf/tc.2008.026567v1>.
- 32-34 Euromonitor International, Illicit Trade. In: Global Report: Tobacco – World, 2008.
- 35,36 European Union, Press Release, 2007.
- 37 Levin M. Counterfeit cigarettes force tobacco firms to fight back. Los Angeles Times. 2003 Nov 24. Available from: <http://articles.latimes.com/2003/nov/24/business/fi-counterfeit24>.
- 38 Levin M, 2003.
- 39 Euromonitor International, Illicit Trade. In: Global Report: Tobacco – World, 2008.
- 40 Tobar H, D’Alessandro A. A Counterfeit industry cheats legitimate trade. Los Angeles Times. 2004 Apr 4. Available from: <http://articles.latimes.com/2004/apr/04/world/fg-smokes4>.
- 41-46 Euromonitor International, Illicit Trade. In: Global Report: Tobacco – World, 2008.
- 47 Ribisl KM, Kim AE, Williams RS. Sales and marketing of cigarettes on the Internet: Emerging threats to tobacco control and promising policy solutions. In: Reducing tobacco use: Strategies, barriers, and consequences. Washington, D.C.: National Academy Press; 2007. For more information: <http://www.tobaccofreekids.org/research/factsheets/pdf/0213.pdf>
- 48,49 Euromonitor International, Illicit Trade. In: Global Report: Tobacco – World, 2008.
- 50 Ribisl et al, 2007.
- 51 Online Smuggling (Internet). Organized Crime and Corruption Reporting Project (updated 2008 Feb 11). Available from: http://www.reportingproject.net/new/index.php?option=com_content&task=view&id=59&Itemid=47
- 52,53 Joossens et al, 2000.
- 54 Bettcher D. The health impact of illicit trade. Presented at: first FCA lunch briefing meeting. First session of the Intergovernmental Negotiating Body to draft and negotiate a protocol on illicit trade in tobacco products; 2008 Feb 11-15; Geneva, Switzerland.
- 55 World Bank, 1999. p 29.
- 56 Chaloupka F, Hu T, Warner K, Jacobs R, Yurekli A. The taxation of tobacco products. In: Jha P, Chaloupka F, editors. Tobacco control in developing countries. New York City: Oxford University Press; 2000. p 403. Available from: <http://www1.worldbank.org/tobacco/tcdc.asp>.
- 57 WHO MPOWER, 2008, p 39-40.
- 58 Bettcher, 2008.
- 59 WHO MPOWER, 2008. p.7.
- 60 WHO MPOWER, 2008. p. 39.
- 61 World Bank. 1999.
- 62 Joossens et al, 2000.
- 63 Chaloupka et al, 2000. p. 266.
- 64 WHO MPOWER, 2008, p 39-40.
- 65 FCA, How big was the illicit tobacco trade problem in 2006? 2008.

- 66 Euromonitor International, *Illicit Trade*. In: *Global Report: Tobacco – World*, 2008.
- 67 WHO MPOWER, 2008, p. 20.
- 68 Campaign for Tobacco-Free Kids, *Toll of tobacco in the United States of America*. Fact sheet. 2008 Sept 30. Available from: <http://www.tobaccofreekids.org/research/factsheets/pdf/0072.pdf>.
- 69 World Bank. 1999.
- 70 Mackay J, Eriksen M, Shafey O. *The Tobacco Atlas* 2nd Ed. Brighton, UK: World Health Organization, Myriad Editions Limited, 2006. Available from: http://www.cancer.org/docroot/AA/content/AA_2_5_9x_Tobacco_Atlas.asp.
- 71 CTFK. *Toll of Tobacco in the United States of America*, 2008.
- 72 Organized Crime and Reporting Project. *Cigarette smugglers trade in murder*. (updated 2008 Feb 11). Available from: http://reportingproject.net/new/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=29&Itemid=46.
- 73 Horwitz S, *Cigarette smuggling linked to terrorism*, *Washington Post*. 2004 Jun 8. Available from: <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/articles/A23384-2004Jun7.html>.
- 74 U.S. Central Intelligence Agency. *The World Factbook: Paraguay*. (Updated 2008 Oct). Available from <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/pa.html#Econ>.
- 75 U.S. General Accounting Office, 2004.
- 76 Billingslea W, 2004.
- 77 CTFK, 2003, p. 1.
- 78 Drew C. *RJR Nabisco Unit Admits Smuggling*. *New York Times*. 1998 Dec 23. Available from: <http://query.nytimes.com/gst/fullpage.html?res=9B0CE5DD103CF930A15751C1A96E958260>.
- 79 *Tobacco's Other Secret*. CBS News, 60 Minutes II. 2000 Jan 18. Available from: http://www.cbsnews.com/stories/2000/01/18/60II/main150825.shtml?source=search_story.
- 80 Marsden W. *Smuggling fine was a bargain*. *The Montreal Gazette*. 2008 Sept 8. Available from: <http://www.canada.com/montrealgazette/news/story.html?id=18862e3c-793d-4cec-9ba0-f1934cfc9ca7>.
- 81 Joossens et al., 2000. Also, Campaign for Tobacco-Free Kids. *Illegal pathways*. Available from: <http://www.tobaccofreekids.org/campaign/global/framework/docs/Smuggling.pdf>.
- 82 Gilmore A, McKee M. *Moving east: how the transnational tobacco industry gained entry to the emerging markets of the former Soviet Union—part I: establishing cigarette imports*. *Tobacco Control*. 2004;13:143-150.
- 83 Unknown. *CIS Recommendations BATCo Brands (internal industry document)*. 1993. Bates No. 500209752-500209795 Available from: <http://legacy.library.ucsf.edu/tid/ovj76a99>.
- 84 Lee K, Collin J. 'Key to the future': *British American tobacco and cigarette smuggling in China*. *PLoS Medicine*. 2006;3(7):e228.
- 85-87 Lee K, et al, 2006.
- 88 Joossens L, Raw M. *Cigarette smuggling in Europe: who really benefits?* *Tobacco Control*. 1998;7:66-71.
- 89 International Consortium of Investigative Journalists. *Tobacco companies linked to criminal organizations in lucrative cigarette smuggling*. 2001 Mar 3. Available from: <http://projects.publicintegrity.org/report.aspx?aid=351>.
- 90 CTFK, 2003, p. 15.
- 91 Framework Convention Alliance. *Fact sheet about the EU agreements with tobacco manufacturers to control the illicit trade in cigarettes*. Geneva. January 2008. Available from: <http://www.ftc.org/~ftcorg/dmdocuments/fca-2008-inb-illicit-trade-inb1-factsheet-questions-answers-ec-industry-agreements-en.pdf>.
- 92-97 Joossens, Raw, 2008.
- 98 Gillard M, Rowell A. *Court case smokes out Gallaher*. *The Sunday Times*. 2008 Apr 27. Available from: http://business.timesonline.co.uk/tol/business/industry_sectors/consumer_goods/article3821693.ece.
- 99 Joossens L. *The use of technology to combat the illicit tobacco trade: Coding, verification, tracking and tracing of tobacco products and tax stamps*. Fact sheet INB-2. Geneva: FCA; 2008. Available from: http://www.ftc.org/dmdocuments/INB-2_Factsheet_Use_of_Technology2.pdf
- 100 California State Board of Equalization. *Betty T. Yee announces new cigarette, tobacco tax loss estimates*. 2007 Jun 27. Available from: <http://www.boe.ca.gov/news/newsroom07.htm>.
- 101 Joossens L. *Technology and the Fight against Illicit Tobacco Trade (monograph on the Internet)*. Geneva: FCA; 2008. Available from: http://www.ftc.org/dmdocuments/Media%20Briefing_technology.pdf.
- 102 Euromonitor International, *Illicit Trade*. In: *Global Report: Tobacco – World*, 2008.
- 103-109 Joossens. *Technology and the Fight against Illicit Tobacco Trade*. 2008.
- 110 WHO. *WHO Framework Convention on Tobacco Control*. Article 15. Geneva: WHO; 2003. Available from: <http://www.who.int/ftc/en/>.